

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 24 AVRIL 2023 – Délibération n°048

L'an deux mil vingt trois et le VINGT TROIS MARS à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	29	25

Date de la convocation
24/04/2023

Date d'affichage de la convocation
18/04/2023

Secrétaire de séance : Françoise CAPUS

Présents : ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - LAYRAL Rémi - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle

Absents : RAGOT Annie - BORIE Nina - BOUDIAS DECROIX Nathalie (pv à Mélanie BRUNET) - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - LAURAIN Damien (pv à André CARNAC) - JARROUSSE Caroline (Pv à Clémence ANGLADE)

Objet**ENTRETIEN DE L'ÉGLISE DE ST GREGOIRE
PLAN DE FINANCEMENT**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de réaliser des travaux d'entretien à l'église ST GREGOIRE, commune déléguée de Lavernhe, monument historique classé.

Le montant total des travaux prévus est de 6 080 € HT avec des reprises d'enduits et badigeons au plafond et à la restauration de trois vitraux .

Une aide du ministère de la culture pourrait être sollicitée de l'ordre de 40 %

Le plan de financement serait donc le suivant

Montant total de l'opération	6 080 €
Subvention 40 %	2 432 €
Autofinancement	3 648 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement ci-dessus.
- Sollicite auprès du Ministère de la Culture, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (Bâtiments de France) l'octroi d'une subvention de 40 % au titre du Strict Entretien des Monuments Historiques Classés programme 2023, en vue de travaux d'entretien de l'église St G régoire de Lavernhe.
- Précise que le montant de ces travaux est inscrit au budget de la commune

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme
le Maire, Edmond GROS

